JURA CH
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Questionnaire concernant les sociétés en nom collectif, sociétés en commandite et sociétés simples

(consortiums, etc.)

2018

En vertu de l'article 145, alinéa 1, lettre d de la loi d'impôt et de l'article 129, alinéa 1, lettre c de la loi fédérale sur l'impôt fédéral direct, les sociétés de personnes sont tenues de renseigner conformément à la vérité l'autorité de taxation sur les parts de leurs associés au revenu et à la fortune de la société, ainsi que sur leurs autres prétentions à l'égard de la société. Elles sont tenues, en outre, de laisser examiner leurs livres par l'autorité de taxation, de lui en remettre des extraits et de la renseigner sur toutes les circonstances qui sont importantes pour la taxation des parts et autres prétentions des sociétaires. Nous fondant sur ces prescriptions, nous vous invitons à remplir le présent questionnaire, complètement et conformément à la vérité, et à le renvoyer, signé, jusqu'au **28 février 2019** à l'office ci-dessous :

Service des contributions
Section des personnes physiques
2, rue de la Justice
2800 Delémont

Le guide complémentaire pour contribuables exerçant une profession indépendante renseigne sur la manière de remplir la présente formule. **On joindra au questionnaire les bilans et comptes de pertes et profits de l'exercice clos en 2018 signés, ainsi que le détail des frais généraux.** Les indications fournies par la société dans le présent questionnaire ne déchargent pas le sociétaire contribuable de la responsabilité qui lui incombe relativement à sa propre déclaration d'impôt.

Indications concernant la société

Dénomination exacte et siège de la société : _____

_____

_____

No de tél. : _____

Nature de la société (société en nom collectif, société en commandite ou société simple) : _____

Genre d'entreprise : _____

Date de la fondation : _____

Date de la clôture des comptes : _____

Indications concernant les sociétaires

On indiquera les personnes intéressées dans la société pendant l'année 2018. Si le 31 décembre 2018, à la place ou avec ces personnes, d'autres contribuables participaient à la société, ceux-ci devront également être indiqués.

No d'ordre	Nom, prénom et adresse exacts	Responsabilité (limitée ou illimitée)	Date d'entrée	Date de sortie
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				

F011618 JU 011

Revenu versé par la société aux sociétaires pendant l'exercice 2018

1. Bénéfice net de la société, selon formule 10, chiffre III, y compris gain de liquidation éventuel _____
2. Report de perte de l'année précédente (à indiquer seulement lorsqu'il figure dans le compte de pertes et profits) _____
3. Total des chiffres 1 et 2 _____
4. Déductions, selon formule 10, chiffre V _____
5. **Bénéfice net de la société** (chiffre 3 moins chiffre 4) _____
6. **Traitements** (traitements, prestations en nature, etc., versés par la société aux sociétaires, selon formule 10, chiffre VI) ___
7. **Bonification d'intérêts** (intérêts payés ou crédités par la société aux sociétaires, selon formule 10, chiffre VII) _____
8. **Montant total du revenu versé par la société aux sociétaires** (chiffres 5 à 7) _____
9. **Parts des sociétaires** au montant total du revenu, d'après le contrat de société :

No d'ordre selon page 1		**2018** Parts au bénéfice net (chiffre 5)	**2018** Traitements et prestations en nature (chiffre 6)	**2018** Bonifications d'intérêts (chiffre 7)	**2018** Total (chiffre 8)
	%	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
_____					
_____					
_____					
_____					
_____					
_____					
_____					
Total (comme chiffre 8 ci-dessus)					

Concernant la déduction de pertes des exercices antérieurs, voir le guide complémentaire pour indépendants relatif à la déclaration des personnes physiques, code 180.

Fortune placée par les sociétaires dans la société le 31 décembre 2018 ou à la date du bouclement 2018

Actif

		Valeur comptable Fr.	Valeur pour l'impôt de l'Etat (pour les immeubles : valeur officielle) Fr.
10.	Immeubles (terrains et bâtiments) Spécification (commune, nature de l'immeuble) :		
11.	Matériel d'exploitation (machines, installations mécaniques, outillage, matériel de transport, mobilier, etc.) et bétail		
12.	Autres valeurs immobilisées (brevets, licences, goodwill, etc.)		
13.	Stocks et marchandises		
14.	Avoirs auprès de débiteurs		
15.	Caisse		
16.	Titres et autres placements de capitaux (y compris les avoirs en banque et sur compte de chèques postaux, participations, créances provenant de prêts) selon formule 25 (total de la colonne 5)		
17.	Autres valeurs mobilières (effets de change, chèques, etc.) ; désignation :		
18.	Actif transitoire		
19.	**Total de l'actif** (chiffres 10 à 18)		

Passif

On indiquera aussi les dettes envers les sociétaires (par exemple provenant de prêt ou compte courant, sur comptes privés, etc.), mais non les capitaux placés par les sociétaires. Les réserves de crise ne sont pas considérées comme dettes.

		Montant comptabilisé Fr.	Montant effectif (valeur pour l'impôt de l'Etat) Fr.
20.	Dettes hypothécaires		
21.	Dettes provenant de prêts		
22.	Dettes à l'égard :		
	a) de fournisseurs		
	b) de banques		
	c) de caisses de retraite et d'assistance juridiquement indépendantes		
	d) d'autres créanciers (y compris les dettes envers des sociétaires)		
23.	Passif transitoire		
24.	Réserves pour pertes imminentes sur créances (ducroire) et provisions destinées à des recherches		
25.	**Total du passif** (chiffres 20 à 24)		

Valeur pour l'impôt de l'Etat Fr.

26. Total de l'actif (chiffre 19) _____

27. Total du passif (chiffre 25) _____

28. **Fortune nette de la société** (chiffre 26 moins chiffre 27)_____

29. **A ajouter :** montants dus par la société aux sociétaires :

a) avoirs en compte courant (incl. comptes privés) des sociétaires auprès de la société y compris les intérêts, traitements et parts de bénéfice non perçus __

b) créances provenant de prêts et autres avoirs des sociétaires envers la société

30. **Montant total de la fortune placée par les sociétaires dans la société** (chiffres 28 et 29)

31. **Parts des sociétaires** à la fortune :

No d'ordre selon page 1	Capital placé [1] (comptes capitaux) Fr.	%	Parts aux réserves [2] (apparentes et latentes) Fr.	Montants dus par la société aux sociétaires Fr.	Total [3] Fr.
_____					
_____					
_____					
_____					
_____					
_____					
_____					
Totaux					

Comme Chiffre 28 ci-dessus / Chiffre 29 ci-dessus / Chiffre 30 ci-dessus

1 On indiquera le **capital placé** par les sociétaires d'après son état effectif le 31 décembre 2018 ou à la date du bouclement 2018.

2 On obtient le montant total des **réserves** en déduisant de la fortune nette de la société (chiffre 28) le montant total du capital placé (comptes capitaux). Les réserves ainsi obtenues doivent ensuite être réparties aux différents sociétaires conformément au contrat de société (si le contrat ne prévoit rien d'autre, les sociétaires participent aux réserves dans la même proportion qu'au bénéfice net).

3 Tout sociétaire reportera sa part à la **fortune nette** sous code 750 de sa déclaration d'impôt personnelle.

Observations :

_____

_____

_____

_____

_____

Certifié exact et complet (signature valable de la société) :

_____, le _____ _____

Annexe : formule 10